

# Défendez-vous, votez

## Snes, SNUipp (FSU)

**Du 15 décembre au 15 février, les personnels détachés de la Mission laïque française seront appelés à élire leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire.** Cette commission recrute tous les détachés auprès de la MLF, examine les prolongations de missions, les contestations de notations administratives et toutes les questions concernant les personnels et la vie des établissements du réseau.

**Mais le travail des délégués syndicaux élus dans cette instance ne s'arrête pas là :** ils interviennent à tout moment auprès de la direction générale pour défendre les intérêts des personnels, chaque fois qu'ils sont sollicités (contrats, rémunérations, conditions de travail, problèmes administratifs, difficultés avec leur hiérarchie, respect des instances et du système d'enseignement français à l'étranger...). Ils siègent également à la **Commission Administrative Paritaire Nationale** qui examine l'avancement de tous les détachés ainsi que dans les instances des autres réseaux d'établissements à l'étranger.

La Mission laïque française, association dont le réseau d'établissements est en forte croissance, se distingue par une certaine « *culture d'entreprise* ». En rappelant à chaque occasion à la MLF ses principes humanistes et sa mission de service public d'éducation, **le SNES et le SNUipp ont fait progresser la vie démocratique dans les établissements et ont oeuvré à préserver les acquis des personnels.**

**Mais il faut aller plus loin :** une représentation syndicale forte dans les instances reste indispensable afin de garantir l'équité et la transparence du recrutement et des opérations de gestion des personnels.

Au nom de la FSU, le SNES et le SNUipp sont actuellement majoritaires à la Mission laïque française.

**En votant pour les syndicats de la FSU, les personnels détachés conforteront le mandat du SNES et du SNUipp afin de mieux faire entendre leur voix auprès de la Direction générale de la MLF.**

**Le secteur Hors de France du SNES**

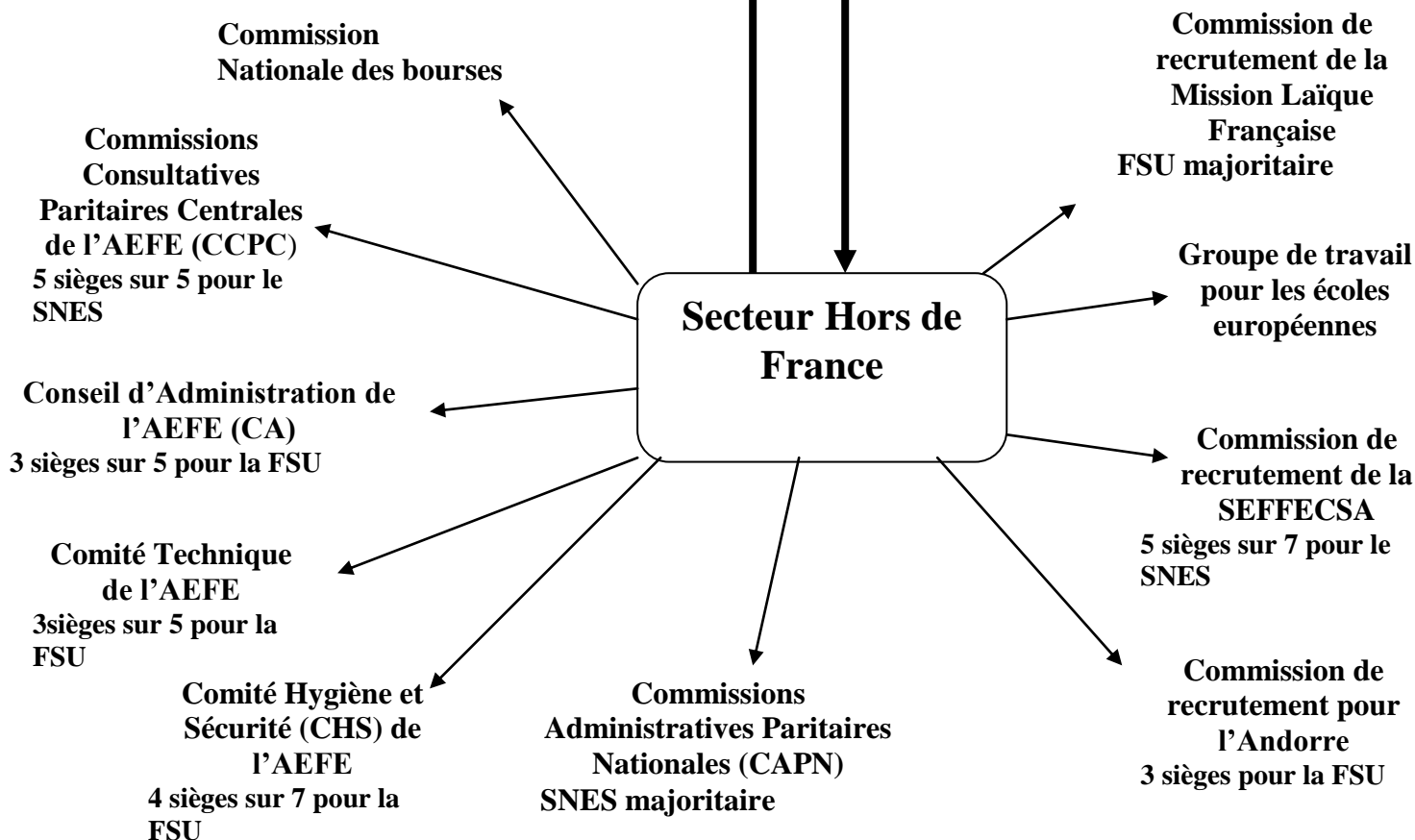
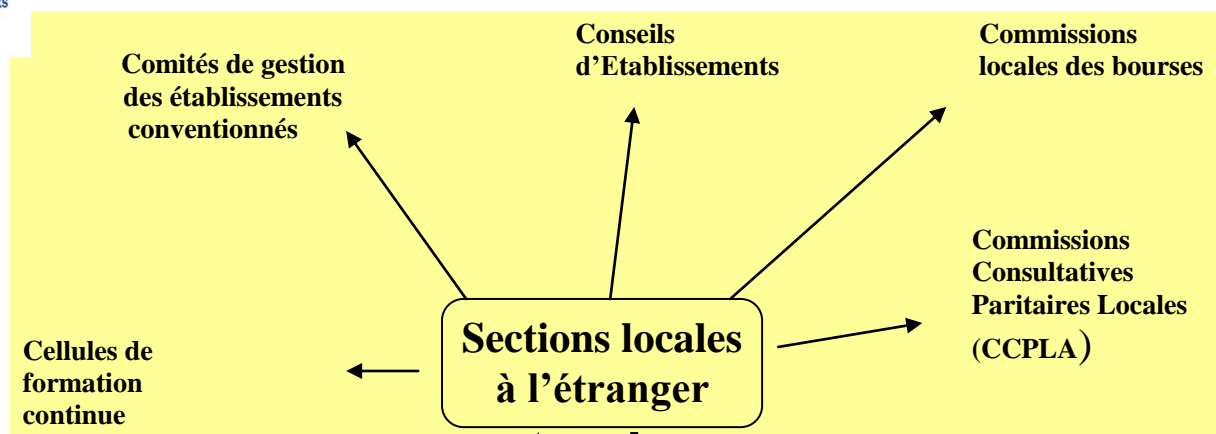
### Le calendrier des opérations et les modalités de vote

- 4 sièges seront à pourvoir pour un mandat de 3 ans
- Le matériel de vote sera expédié aux établissements le jeudi 15 décembre
- Consignes de vote, professions de foi et listes électorales seront **obligatoirement affichées de façon visible pour les enseignants** dans l'établissement.
- Dépôt ou envoi postal des votes sous enveloppe aux établissements **uniquement** (pas de dépôt ou d'envoi direct à la MLF, ni de procuration)
- Clôture du scrutin : **mercredi 15 février 2012**
- Dépouillement au siège de la MLF en présence des syndicats : **vendredi 16 mars à 10h00**

Dès réception du matériel de vote

**Votez, faites voter pour la liste FSU (SNES, SNUipp)**

Premier syndicat en France comme à l'étranger, le SNES et la FSU sont majoritaires dans les commissions paritaires.



## Nous contacter

**SNES HDF**  
46 avenue d'Ivry  
75647 Paris Cedex 13

Tél : 01 40 63 29 41  
Fax : 01 40 63 28 31  
[hdf@snes.edu](mailto:hdf@snes.edu)

## L'équipe du SNES Hors de France

Annie Delporte, Roger Ferrari, Henri Nouri,  
Laurent Picard, Patrick Soldat

Consultez notre site [www.hdf.snes.edu](http://www.hdf.snes.edu)